

Poste ESC en Nouvelle Aquitaine :

Le SNETAP- FSU dénonce la manière du DRAAF pour nommer un agent sur ce poste

A l'occasion du CTREA du 2 mai 2019 à Limoges, le SNETAP-FSU a interpellé le DRAAF à propos de la nomination d'un agent sur le poste d'animateur ESC en Nouvelle-Aquitaine.

En effet, pour mémoire, suite au départ de la collègue en poste au SRFD sur la mission d'ESC, le DRAAF pour des questions budgétaires a décidé de ne pas renouveler le poste. S'en sont suivies de nombreuses actions de protestation menées par le collectif des enseignant·es d'ESC soutenues par le SNETAP-FSU régional et national.

Ces actions ont permis d'éviter la disparition totale de la mission et contraint le DRAAF à maintenir des crédits à hauteur de 50% équivalent temps plein pour un agent.

Une fois ces crédits accordés, le DRAAF a choisi un agent à qui il a proposé la mission ADC avec 50% de décharge. Alerté par ce dernier (militant SNETAP-FSU) qui dénonçait cette nomination arbitraire, le SNETAP-FSU est intervenu auprès du DRAAF pour contester cet état et pour demander qu'une fiche de poste soit rédigée et qu'un appel à candidature soit lancé à l'ensemble des personnels d'ESC. Le DRAAF a refusé d'entendre.

Le SNETAP-FSU a donc porté ce sujet en questions diverses au CTREA et a rappelé sa position et son profond désaccord.

Le DRAAF n'a pas fléchi et a justifié son choix :

« c'est un poste à profil qui nécessite la connaissance du réseau, des acteurs. La personne que j'ai choisie est la bonne, la plus compétente et a déjà été candidate sur ce poste avant la nomination de Me Fxxx. J'ai préféré le profil plutôt que de respecter une procédure. Cela aurait été plus difficile si on avait ouvert un poste. C'est moi qui choisis mes collaborateurs et j'en porte l'entière responsabilité ».

Le SNETAP-FSU a fait valoir qu'un poste à profil ne signifie pas qu'il doit être attribué en passant outre les procédures. Il a aussi précisé qu'il n'était pas dupe quant à la position du DRAAF dans ce choix par rapport au SNETAP-FSU et au collectif ESC.

Le SNETAP-FSU continuera son combat contre la politique de réduction de moyens en oeuvrant pour qu'un poste à temps complet apparaisse au mouvement avec un recrutement conforme aux règles de la fonction publique.